

Enquêtes du Docteur ROBIN le 27-9-1944 et du Procureur

NANTUA

Le 6 décembre 1943, vers 16 h. 45, trois inconnus font irruption à l'Hôtel du Jura, tenu par les époux PAYAN. (Ces derniers, depuis un an à NANTUA, ne jouissaient pas d'une bonne réputation. Ils se livraient au trafic de la viande et leur établissement était surveillé par la gendarmerie. Mais c'est Mme PAYAN qui est l'objet des critiques les plus sévères. Elle passe pour une femme légère, ayant des relations intimes avec les militaires allemands). Les époux PAYAN sont conduits dans leur appartement et on leur présente une photographie de Mme PAYAN tenant, par le cou, deux militaires allemands. A l'aide d'une tondeuse et d'une paire de ciseaux, les trois inconnus leur coupent les cheveux à ras, à l'exception d'une touffe d'un centimètre de long ; ils les obligent à se déshabiller complètement et tracent en couleur bleue, des croix gammées et des croix de Lorraine sur la poitrine, les genoux et les seins.

Paton est ensuite vêtu d'un collant et se lie une femme d'un collant de bain. En cette tenue, les deux Paton doivent parcourir 400 mètres dans les rues de NANTUA, où cette manifestation est d'ailleurs peu remarquée. Vers 17 heures, ils sont transportés à OYONNAX et laissés dans le centre de la ville.

Le Commissaire de Police, immédiatement alerté, les fait conduire dans l'immeuble le plus proche, leur procure des vêtements et les fait ramener à NANTUA vers 19 heures.

Des représailles allemandes ne vont pas tarder à se produire.

Le 14 décembre, 500 Allemands environ arrivent à NANTUA, par train spécial venant de BELLEGARDE. Des barrages sont installés à toutes les issues de la ville. La poste est occupée; toutes les communications sont interrompues. Des visites domiciliaires sont faites, maison par maison. Tous les hommes, sauf les enfants et les vieillards, sont conduits avenue de la Gare où un triage est effectué en fonction exclusive de l'âge (18 à 40 ans). Ces visites et ce triage durent jusqu'à environ 13 heures.

Vers 8 h. 30, un officier allemand se présente au Sous-Préfet et déclare que les insignes du Reich ont été profanés. En conséquence, les Allemands viennent procéder à l'arrestation du Capitaine de Gendarmerie de NANTUA, du Maire de NANTUA, du Maire d'OYONNAX, de deux gendarmes d'OYONNAX et de 150 hommes de NANTUA, âgés de 18 à 40 ans, qui seront déportés en Allemagne pour la durée de la guerre. L'avis suivant est affiché sur les murs de la ville.

AVIS

Le 6 Décembre 1943, à NANTUA et OYONNAX, un Français et une Française ont été contraints par des éléments terroristes de se déshabiller. Ces deux personnes portaient sur le corps des marques de croix gaullistes et de croix gammées. Elles ont été traînées ainsi dans les rues de NANTUA et d'OYONNAX. La police de NANTUA n'est pas intervenue, celle d'OYONNAX est intervenue trop tard. La population a assisté à ce spectacle scandaleux avec satisfaction et personne n'est intervenu pour faire cesser cette manifestation.

En conséquence, le Capitaine de Gendarmerie, M. le Maire de NANTUA, deux gendarmes d'OYONNAX ont été arrêtés. Ils séjourneront jusqu'à la fin de la guerre dans un camp de concentration en Allemagne.

En outre, cent cinquante hommes de NANTUA entre 18 et 40 ans seront menés pour la durée de la guerre dans un camp de travail en Allemagne.

LYON, le 14 Décembre 1943.

Der Kommandeur
die Sicherheitspolizei und den S. D.
in Lyon.

Malgré ses protestations et ses démarches, le Sous-Préfet peut seulement éviter l'arrestation de deux gendarmes d'OYONNAX, du Président du Tribunal et des magistrats.

Vers 14 heures, le train repartait dans la direction de BOURG, emmenant environ cent cinquante hommes, parmi lesquels figuraient notamment le Capitaine de Gendarmerie, le premier Adjoint au Maire de NANTUA, arrêté aux lieu et place du Maire absent, sept professeurs et neuf élèves du Collège de NANTUA.

Quatre meurtres, qui ne figuraient pas au programme communiqué au Sous-Préfet, marquent également le passage des Allemands.

Le Docteur MERCIER, de NANTUA, âgé de 33 ans, père de 4 enfants, est emmené, seul, dans une voiture de la police allemande, en direction de SAINT-MARTIN-DU-FRESNES. Son cadavre était retrouvé un peu plus tard, à proximité de MAILLAT, sur le talus bordant la route. Il avait été abattu à bout portant, à coups de mitraillette.

Pendant que cette opération se déroulait à NANTUA, les policiers allemands arrêtaient à leur domicile, à OYONNAX, M. SONTTHONNAX Auguste, adjoint au Maire, qui assurait par intérim la direction des affaires de la ville et M. MARÉCHAL Paul, ancien Maire, démissionnaire depuis quelques semaines. Tous deux étaient immédiatement emmenés dans une voiture allemande, en direction d'ARBENT. Vers 21 heures, leurs cadavres étaient retrouvés sur le talus bordant la route d'OYONNAX à ARBENT.

Une troisième arrestation avait eu lieu à OYONNAX, celle de M. ROCHAIX François, industriel, dont le cadavre était également découvert entre OYONNAX et MARTIGNAT, abandonné et portant diverses blessures par balles.

Rapport N° 6099 du 23-12-1943 de l'Inspecteur de Police, du Service des Renseignements Généraux de Bourg.

Lettre N° 245 du 18-12-1943, du Préfet de l'Ain.

Rapport 657/2 du 14-12-1943, de la Section de Gendarmerie de Nantua.

Rapport N° 6048 du 16-12-1943, du Service de Renseignements Généraux de Bourg.

P.V. N° 43 du 26-11-1944, de la Brigade de Gendarmerie de Nantua.

P.V. N° 36 du 18-1-1944, de la Brigade de Gendarmerie de Bellegarde.

Enquête du Docteur ROBIN du 27-9-1944.

Enquête du Professeur MAZEL du 10-10-1944.

Le 7 juin, les Forces Françaises de l'Intérieur occupent NANTUA et soumettent à leur contrôle la plus grande partie de l'arrondissement, ainsi que le liséré montagneux de l'arrondissement de BOURG.

Le 12 juillet, les Allemands sont, à nouveau, maîtres de la région et les représailles commencent.

Le vendredi 14, 5 hommes étaient exécutés sur les bords du lac : CERCIAAT Georges, 26 ans, ouvrier ; GAVARD Emile, 40 ans, menuisier ; TRÉBOUET Marcel, 37 ans, clerc de notaire ; NOBLE Louis, 42 ans, manœuvre ; RIVOLLET Constant, 24 ans, tous habitant NANTUA. Était exécuté, dans le jardin des Ecoles, MUTIN-BONDET Louis, 31 ans, ouvrier imprimeur.

Trois autres personnes étaient tuées au moment où elles quittaient NANTUA en auto : MONVAL Charles, 34 ans, inspecteur de police ; BUET, 34 ans, chauffeur ; CESSOT Pierre, 32 ans, inspecteur de police. En face de la Gare, DOREMIENCE Paul, 25 ans, bûcheron, est tué à coups de mitraillette.

Au lieu dit « LES CHAMOISES », étaient abattus : DELYAT, 35 ans, contrôleur du comité d'organisation de l'industrie et du commerce de la levure ; GUY Louis, 30 ans, plâtrier.

Deux personnes, qui n'ont pas été identifiées, étaient exécutées sur les bords du lac.

Enfin, le 18 juillet, BLANDIN Pierre, 34 ans, boucher à IZERNORE, était tué à l'Hôtel de France, à NANTUA, où il était détenu par les Allemands.

Enquête 175 du 16 décembre 1944 du Service départemental du Mémorial.

A la date du 12 juillet, un très grand nombre de blessés étaient en traitement à l'Hôpital de NANTUA. Devant l'approche des Allemands, la plus grande partie fut emmenée au

dernier moment par les soins des F.F.I. Ne restèrent à l'hôpital qu'une dizaine d'intransportables et quatre blessés allemands prisonniers.

L'avance de l'ennemi fut très rapide ; elle lui permit de rattraper une partie des convois que ses avions avaient repérés et mitraillés à plusieurs reprises ; les Allemands ramènèrent les blessés à l'hôpital, vers 16 heures. Dès leur arrivée, eurent lieu des inspections des salles et des interrogatoires. Ceux-ci se renouvelèrent à peu près quotidiennement les jours suivants et furent souvent pratiqués par les enquêteurs de services différents. En définitive, la S.D. resta seule maîtresse des décisions.

Le 15 juillet 1944, à 14 heures, d'AGOSTINI, Chef de la Milice de l'AIN, fait prendre à l'hôpital neuf blessés dont il avait les noms et les fait transporter à l'hôpital de BOURG. Parmi eux, se trouvait GAILLOT Yves, fusillé ultérieurement à PERONNAS.

Le 19 juillet, les Allemands, à la suite d'une vérification d'identité des blessés demeurés en traitement à NANTUA, arrêtent neuf d'entre eux : GAYAT Pierre, 56 ans, secrétaire de mairie de SAINT-RAMBERT ; BURTSCHELL André, 36 ans, juge de paix à SAINT-RAMBERT ; MARGUIN Joseph, 50 ans, garde champêtre à SAINT-RAMBERT ; BERTIN Albert, 17 ans ; KHEROUNI Mohamed, 25 ans ; MORAND Roger, 21 ans ; GAY Lucien, 24 ans ; BILLION André, 20 ans ; VUITTON Jean, 28 ans, et ordonnent de les transporter à la morgue pour les fusiller.

Devant l'horreur suscitée par ce procédé, ils consentent à les faire charger, couchés sur des matelas, dans un camion à benne basculante, ajoutant qu'ils les emmèneraient dans un autre hôpital. Tous ces blessés étaient dans l'incapacité de se tenir debout, soit à cause du siège des blessures (fracture de la colonne, atteinte des membres inférieurs), soit en raison de la gravité de leur état (blessure thoraco-abdominale).

Les cadavres de ces malheureux furent retrouvés quelques heures plus tard, dans la carrière de MONTREAL, alignés régulièrement sur deux rangs, à même le sol. Les matelas sur lesquels ils avaient été couchés dans le camion-benne, à leur départ de l'hôpital, étaient jetés sur eux. Il est donc vraisemblable que les victimes avaient été étendues, puis mitraillées d'une distance de quelques mètres (douilles retrouvées) et enfin achevées d'un coup d'arme à feu au niveau du cou, sur la région médiane. (Constatations du Docteur TOUILLON).

Il convient de rappeler que MARGUIN, BURTSCHELL et GAYAT étaient les rescapés d'une exécution collective qui avait eu lieu à SAINT-RAMBERT, le 8 juillet précédent. Ils ont donc été fusillés deux fois.

Le 16 juillet, à 21 heures, M. GEOFFRAY, Directeur de l'Hôpital de NANTUA, avait été arrêté et très violemment brutalisé par les Allemands, traîné par les cheveux, frappé à coups de botte et à coups de crosse. Mis en état d'arrestation, il a été libéré le lendemain, grâce à l'intervention d'un officier supérieur allemand, dont il n'est pas opportun de donner actuellement le nom.

Rapport N° 3096 du 22-7-1944, de l'Inspecteur de Police GALLET.

Rapports N°s 3784/3, 3785/3 du 25-11-1944, de la Brigade de Gendarmerie de Nantua.

Enquête du Docteur ROBIN le 27-9-1944.

Enquête du Professeur MAZEL le 10-10-1944.

Rapport du 15-1-45 du Docteur TOUILLON.

Dans la nuit du 12 juillet, viol d'une femme de 27 ans par un soldat allemand qui fouillait sa maison.

Le 16 juillet, viol d'une jeune fille de 23 ans.

P.V. N° 384 du 23-11-1944, N° 407 du 28-11-1944 de la Brigade de Gendarmerie de Nantua.